



AVIS PUBLIC

Demandes de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19h le mardi 5 août, le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

No de la demande :	DM 13-2025
Nom du requérant :	Sonia Marcil
Emplacement :	138, rue Charron
Objet de la demande :	Autoriser l'agrandissement de la résidence dont la marge de recul avant serait de ± 6.78 mètres au lieu de la norme prescrite de 7.62 mètres.
No de la demande :	DM 14-2025
Nom du requérant :	Mercedes Fournier Racine
Emplacement :	109, avenue Saint-Francois
Objet de la demande :	Autoriser le lotissement de la propriété dont 2 des lots projetés auraient une largeur de ± 13.75 mètres au lieu de la norme prescrite de 15 mètres.
No de la demande :	DM 15-2025
Nom du requérant :	9099-8840 Québec inc.
Emplacement :	Lot 2 970 985
Objet de la demande :	Réduire la marge avant pour une éventuelle construction à ± 4 mètres au lieu de la norme de 7.62 mètres.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à ces demandes pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 20 juillet 2025
Annick Lafontaine
Greffière